

A.F.M
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 9 rue Sainte-Apolline, 75003 PARIS
403 923 576 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES
La Présidente
Florence MOLL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'FM', is written over a horizontal line.

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.F.M relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 672 127
Chiffre d'affaires	3 933 217
Résultat net comptable (Bénéfice)	136 526

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS 09

Le 18/07/2024

Grégoire PROUST

Expert-Comptable



 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 469	6 469		915
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 109	10 929	1 179	3 100
Autres immobilisations corporelles	139 803	110 212	29 591	15 953
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 200		1 200	1 200
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 493		22 493	22 493
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	182 074	127 611	54 463	43 660
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	783 660		783 660	614 257
Autres créances	155 606	53 042	102 563	50 701
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	410 960		410 960	310 960
Disponibilités	265 076		265 076	599 930
Charges constatés d'avance (3)	55 405		55 405	15 792
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 670 707		1 617 665	1 591 640
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 852 781	127 611	1 672 127	1 635 300
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	31 519	31 519
Report à nouveau	351 110	306 128
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	136 526	102 124
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	527 955	448 571
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	10 707	36 330
Emprunts et dettes diverses (4)	1 766	3 456
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	21 792	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 042	665 826
Dettes fiscales et sociales	225 265	481 035
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 386	82
Produits constatés d'avance (1)	269 215	
Total	1 144 172	1 186 729
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 672 127	1 635 300
(1) Dont à plus d'un an (a)		36 330
(2) Dont à moins d'un an (a)	917 519	1 150 399
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.F.M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 672 127 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables

n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.